

Procès Verbal Conseil d'école N°2

Année scolaire : 2017/2018

Présents : Mmes Leteuil, Duhamel, Sabah, Gauchou, Zerari, Sibiril, Sarrouilhe, et Blaise
(*Enseignantes*)
Mmes Dufaure, Drogat, Leduc, Guérin, Allain, Marchand, Moreau, Rolland, Serpelloni et
El Haimour (*Représentants de Parents*)
Mme Bourgade et Mr Barbessou (*mairie*)
Mlle Delas (*directrice CLSH*)

Excusés : Mr Treillis et Mme Guezou (*Enseignants*)

Ordre du jour

- 1/ Vote des nouveaux horaires pour la rentrée 2018-2019
- 2/ Mise à jour des PPMS
- 3/ Prévision d'effectifs pour la rentrée 2018-2019
- 4/ Fonctionnement de l'école (*Matériel et locaux, projets pédagogiques, questions des représentants de parents*)

1/ Vote des nouveaux horaires pour la rentrée 2018-2019

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2018 et du décret n°2017-1108 du 27/06/17, le directeur académique a proposé aux écoles et aux communes une dérogation aux rythmes scolaires pour la rentrée prochaine (*adaptation du temps de classe sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours*).

Un questionnaire a été remis aux 146 familles de l'école en proposant 2 choix :

- Conserver la semaine de 4 jours ½
- Passer à la semaine de 4 jours avec les horaires suivants : 8h45-12h et 13h45-16h30

Taux de participation de 78.8% avec 54.7% des familles qui souhaitent un retour à la semaine de 4 jours et 45.3% des familles qui préfèrent rester sur un rythme de 4 jours ½.

Les membres du conseil d'école procèdent au vote (*8 votes enseignants, 8 votes parents, 2 votes mairie*) : 3 votes pour rester à 4 jours ½, **15 votes pour la semaine de 4 jours** et 0 abstention.

Les nouveaux horaires présentés ci-dessus (*semaine de 4 jours*) s'appliqueront donc à l'école dès la rentrée de Septembre 2018.

2/ Mise à jour des PPMS

La DSDEN (*Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale*) a demandé aux écoles et mairies de distinguer dorénavant 2 types de PPMS : PPMS Risques Majeurs et PPMS Intrusion.

Ces 2 documents ont été finalisés avec la nouvelle municipalité, notamment avec la prise en compte d'un système d'alarme qui faisait défaut jusqu'à maintenant.

Des boîtiers vont être installés dans tous les locaux du groupe scolaire (*classes, préaux, réfectoires,...*) avec un système d'alarme à déclenchement manuel (*il suffit d'appuyer sur un bouton*).

2 types de sonneries retentiront dans les locaux et la mairie, une pour informer d'une intrusion, l'autre pour prévenir d'un risque majeur. Ce système d'alarme sera installé courant mars 2018. Les exercices avec les élèves se feront en suivant afin de leur apprendre à bien distinguer les différents types d'alertes (*exercices sur le temps de classe mais également sur les temps ALSH*).

Présentation du plan de confinement.

Présentation du plan d'évacuation en cas d'intrusion avec plusieurs hypothèses : intrusion depuis le parking des maternelles, depuis la route du stade ou depuis la route de Saint-Michel.

3/ Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2018-2019

Les chiffres (198) sont donnés à titre indicatif, les dossiers d'inscription n'ayant pas encore été envoyés. Ce dossier d'inscription a été simplifié et sera envoyé courant février aux familles.

Le nombre de 21 PS correspond aux nombres d'enfants nés en 2015 et vivant sur la commune.

PS	21	MS	23	GS	28		
CP	22	CE1	26	CE2	31	CM1	26
						CM2	21

4/ Fonctionnement de l'école

Matériel et locaux

- L'équipe enseignante tient à remercier Mme CHEYRADE, adjointe au Maire en charge des travaux, d'avoir rencontré tous les acteurs de l'école (*enseignants, Atsem, personnel de cantine, personnel d'entretien, animateurs ALSH*) dans le cadre des **futurs travaux du groupe scolaire**. Cela a permis de faire le point sur les dysfonctionnements de l'école et les besoins à court et moyen terme.

Parmi les remontées, on note entre autres :

- Nécessité d'une salle de motricité,
- Revoir la zone de production de la cantine,
- Problématique de la traversée de la route pour aller au réfectoire des maternelles,
- Besoin d'une salle ALSH,...

Mme Bourgade précise que cet audit est nécessaire pour établir un cahier des charges afin que l'architecte propose un projet global. Des travaux pourraient être envisagés d'ici la fin de l'année 2018 avec notamment la construction d'une salle de motricité. Le projet sera auparavant présenté aux représentants de parents.

- **Aménagement de la cour** : l'équipe enseignante propose à la mairie de réaliser des tracés au sol pour les cours maternelles et élémentaires.

En maternelle, idée de fabriquer un mur sonore avec des objets de récupération. Les enseignantes de maternelle souhaiteraient faire appel aux parents volontaires pour un atelier bricolage le samedi matin par exemple.

Projets pédagogiques

- **Maternelle** : Sortie au château de Langoiran (01/02/18) et journée au Cap Ferret (15 mai).
Carnaval le mercredi matin 14 mars. Les parents seront invités vers 11h.
(*Carnaval dans le village pour tous les enfants le dimanche 11 mars, organisé par RécréAsso, et Carnaval des TAP le vendredi 16/03*).

- **CP-CE1** : Classe de découverte à Biscarosse les 4 et 5 juin. Les élèves de CP de la classe de GS-CP participeront à cette classe de mer (*autorisation de l'Inspection*). Ateliers autour de la faune et la flore lacustre, fabrication de cerf volants, découverte des dunes et de l'océan.
En amont, activités avec la Réserve naturelle de Saucats pour découvrir la faune et la flore des rivières avec pêche à Saint-Morillon et Saucats.
- **CE2-CM1-CM2** : Classe de découverte à Toulouse les 12 et 13 mars 2018.
- **Fête de l'école** : vendredi 29 juin en soirée. Mme Bourgade annonce que la fête du village se déroulera samedi 30 juin, et que ce même jour aura lieu la fête des TAP.
- **Financement des sorties** : les sorties sont financées par la coopérative scolaire. Rien n'est demandé aux familles pour une sortie à la journée. Pour les sorties avec nuitée, une participation financière des familles aide au financement du séjour. (*40€ sera demandé pour la sortie à Biscarosse, 60€ a été demandé pour la sortie à Toulouse.*). Les élèves des classes de CP à CM2 ont fabriqué des cartes de vœux pour aider à financer leurs sorties. Ces cartes ont été vendues lors du marché de Noël de Récré asso et par l'intermédiaire des familles. Un bénéfice de 550€ a été réalisé (*802€ de vente moins 252€ de frais d'impression*). Les enseignantes remercient l'association de parents d'élèves RécréAsso qui a reversé à la coopérative scolaire 124€ suite aux ventes du marché de Noël.
- **CCM Montesquieu** accueille en résidence la troupe d'artiste Le Chat Perplexe la semaine du 27 au 31 mars. Des ateliers seront proposés à 2 classes – si possibilité de local- (*1h pour explorer corporellement la notion du temps qui passe*) et un spectacle sera offert aux classes d'élémentaires le vendredi 30 mars (*salle des fêtes*)
- **Festival Méli-Mélo** : les classes de CE1 et CP-CE1 sont allées voir un spectacle de grande qualité à Beautiran le 02/02/18. Un spectacle était également offert aux classes de CM mais elles n'ont pas pu y aller faute de financement pour le transport. Mme BOURGADE précise qu'il est dommage que des classes se privent de spectacle de qualité pour cause de budget. Elle propose à l'équipe enseignante d'ajouter au prévisionnel du budget transport une somme pour aller voir les spectacles Méli-Mélo.

4/ Questions des représentants de parents (*une partie des questions a déjà été abordée*)

- 1 : *Où en est-on de l'achat des bacs à sable ?* Les bacs à sable ont été achetés et livrés. Ils sont actuellement à la peinture. Ils devraient être installés pendant les vacances de février.
- 2 : *Les jeux supprimés dans la cour maternelle seront-ils remplacés ?* Un jeu a été enlevé (un incident était survenu et peur de récurrence). Il ne sera pour l'instant pas remplacé car budget trop onéreux. Du gazon synthétique recouvrira son emplacement, ainsi que sur la zone de terre placée sous les fenêtres de la classe de GS-CP.
- 3 : *Garderie : des demandes sont régulièrement faites pour une ouverture à 7h15.* Consultation de la mairie auprès de la CAF et de la PMI sur la faisabilité d'élargir la plage horaire de la garderie du matin. En fonction des retours, possibilité de faire une étude réelle des besoins via un questionnaire auprès des parents.

Fin du Conseil d'Ecole à 19h30.

Procès-verbal établi par Mme Blaise et Mmes Duhamel et Marchand, secrétaires de séance.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 12 juin 2018.

